ANNEXE 4
FORMULAIRE DE DÉPÔT DE LISTE

Cadre réservé à l'administration		
Eléments de contrôle	**Oui**	**Non**
Nombre de candidats suffisants	☐	☐
Alternance homme / femme	☐	☐
Formulaire candidature individuelle	☐	☐
Présence sur la liste électorale	☐	☐
Délégué CEC	☐	☐
Profession de foi déposée	☐	☐

ELECTION AU CONSEIL SCIENTIFIQUE
COLLEGE vi
Autre personnel n'appartenant pas aux collèges précédents (ex : AENES et ADTRF)
1 siège

INTITULÉ DE LA LISTE

APPARTENANCE OU SOUTIEN (LE CAS ÉCHEANT)

COMPOSITION DE LA LISTE				
N°	CIVILITE	NOM	PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
1				

ASSESSEURS DÉSIGNÉS (facultatif) Les assesseurs doivent être des électeurs régulièrement inscrits sur les listes électorales		
	NOM	PRÉNOM
TITULAIRE		
SUPPLÉANT		

DÉPÔT DE PROFESSION DE FOI	
☐ OUI	☐ NON
En cas de dépôt, joindre un exemplaire de la profession de foi avec ce formulaire.	

IDENTITE DU DÉLÉGUÉ DE LA LISTE	
NOM :	PRÉNOM :
N° DE TÉLÉPHONE :	COURRIEL :

ENREGISTREMENT DU DÉPÔT	
Date et heure de dépôt :	
Identité et coordonnées du dépositaire : Courriel :	Identité et qualité du récipiendaire :
Signature du dépositaire :	**Signature du récipiendaire :**

RAPPELS :

Lorsque le vivier est mixte mais qu'il n'y a pas ou pas assez de représentants de l'un des deux sexes qui se portent candidats. Il appartient aux porteurs des listes concernées de faire la démonstration qu'ils ont fait toute diligence pour constituer des listes alternées sans résultat. La présentation d'attestations, par les représentants des listes, peut être considérée comme de nature à « faire la démonstration qu'ils ont fait toute diligence » dans la mesure où ces attestations sont accompagnées d'éléments attestant de la réalité des démarches entreprises : à titre d'exemple, des copies des courriels ou des courriers qui ont pu être échangés avec les personnels ou usagers concernés ou tout autre élément justificatif.

LE DÉPÔT DE CE FORMULAIRE NE PRÉJUGE PAS DE LA RECEVABILITÉ DE LA LISTE
CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DES DÉCLARATIONS INDIVIDUELLES DE CANDIDATURES (ANNEXE 5)